



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Les conférences territoriales d'Ardenne Métropole - 4 juillet 2016 à Vivier-au-Court

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Bosseval-et-Briancourt
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cléron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Germelle
Gespunsart
Givonne
Glaise
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Rubécourt-et-Lamécourt
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Cernay
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Le pari de la solidarité

Charleville-Mézières s'apprête à célébrer son 50^e anniversaire. C'est en effet le 1^{er} octobre 1966 qu'elle a été créée par la fusion de cinq communes limitrophes (Charleville, Mézières, Mohon, Montcy-Saint-Pierre et Etion). Ce coup de maître n'est pas allé de soi : il a fallu aux élus de l'époque du courage, de la persévérance et un sens certain de la persuasion pour parvenir à ce mariage dont personne ne songe plus à se plaindre.

À mon sens, il en est de même pour notre communauté d'agglomération, avec un nouveau défi à relever : montrer à tous, preuves et projets tangibles en main, qu'Ardenne Métropole forme une entité unie et solidaire. Y compris envers ses secteurs ruraux. Concrètement, c'est déjà le cas : le très haut débit, installé à Charleville-Mézières et Sedan aux frais des opérateurs privés, sera financé par Ardenne Métropole dans nos campagnes ; le programme Leader va nous permettre de faire bénéficier les porteurs de projets de toutes nos communes (à l'exception notable de nos deux villes...) d'une enveloppe globale approchant 1,5 million d'euros ; Ardenne Métropole a décidé de favoriser l'ouverture de maisons de santé dans les zones rurales.

D'autres preuves existent, et il en faudra encore d'autres pour convaincre, c'est normal. Mais au final, ces efforts constants de solidarité communautaire porteront leurs fruits. Tout simplement parce que c'est le sens de l'histoire, comme l'était la création de Charleville-Mézières il y a 50 ans.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

LES POINTS FORTS DE LA RENTRÉE D'ARDENNE MÉTROPOLE

Pour les 64 communes d'Ardenne Métropole comme partout ailleurs, c'est l'heure de la rentrée. Le Mag de septembre va vous permettre de découvrir de nombreuses nouveautés concoctées par les services communautaires, destinées à faciliter votre vie quotidienne. C'est notamment le cas des nouvelles consignes de collecte sélective des déchets, désormais encore plus souples : vous allez pouvoir jeter dans le bac à tri tous vos emballages, sans exception aucune. Bonne rentrée à tous !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ARDENNE MÉTROPOLE SOUTIEN LES ENTREPRENEURS

Avec "Les trophées des entreprises", Ardenne Métropole et ses partenaires souhaitent mettre à l'honneur les entreprises du territoire qui osent et réussissent. Toute entreprise implantée dans l'une des 64 communes d'Ardenne Métropole peut concourir dans l'une des 6 catégories proposées :

- Prix de la jeune entreprise
- Prix innovation produit / développement technologique
- Prix export
- Prix mutation / diversification
- Prix reprise
- Prix du dynamisme commercial

Le jury remettra également un prix "coup de cœur" qui viendra récompenser l'entreprise remarquable unanimement parmi les lauréats des six prix précédents.



Cette première édition du concours débutera le 3 octobre et les dossiers seront à déposer au plus tard le 15 décembre 2016. Le règlement et le dossier de participation seront disponibles auprès du service développement économique d'Ardenne Métropole (03 24 29 94 53 / 03 24 29 94 52) et téléchargeables sur www.ardenne-metropole.fr.

Une cérémonie de remise des prix aura lieu le 3 février 2017. À cette occasion, Ardenne Métropole a travaillé avec l'Institut de formation technique supérieure (IFTS) pour la conception et la réalisation des trophées. Une large communication sur les participants au concours et les lauréats sera assurée pour promouvoir les réussites primées.

RIMBAUD' TECH : FAIRE NAÎTRE LES ENTREPRISES

Ardenne Métropole développe une politique d'accompagnement des entreprises tout au long de leur cycle de vie : de la détection de projets dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (via le dispositif Citéslab notamment), à l'accompagnement des créateurs d'entreprises en pépinière, la vente ou la location de bâtiments tertiaires ou artisanaux et de surfaces foncières, ou encore l'octroi d'aides à l'investissement.

Il n'existe cependant pas de structure pour accompagner les projets de création d'entreprises, avant l'étape pépinière, avant la création d'une structure juridique d'entreprises.

Ardenne Métropole est donc à l'origine, avec le soutien de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne, de la mise en place d'un incubateur destiné à appor-

ter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de l'entreprise.

Cet outil dédié au développement économique et à l'innovation ouvre en cette rentrée au sein du centre d'affaires Terciarys, à proximité de la gare de Charleville-Mézières.

Infos : Service développement économique Ardenne Métropole
03 24 29 94 56



TÉLÉCOMMUNICATIONS



DÉPLOIEMENT DU WIFI

Le wifi, technique qui permet à tout internaute de surfer sans avoir à se relier par un câble, est en cours de développement sur des sites du territoire d'Ardenne Métropole. Cet été, un réseau wifi gratuit a été installé à Charleville-Mézières place Ducale, place Winston Churchill (le grand Marionnettiste), au camping du Mont Olympe et à la Caisse d'Épargne Arena. D'autres sites vont être équipés dès la fin de l'année 2016, comme les abords du château fort de Sedan, le parcours Rimbaud (du quai Rimbaud à la presqu'île du Mont Olympe) ou encore le port fluvial de Charleville-Mézières. Au cours de l'année 2017, d'autres sites proposeront une connexion.

DÉCHETS

NOUVEAU DANS LES ARDENNES : ON TRIE TOUS LES EMBALLAGES !

À compter du 1^{er} septembre, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac ou sac de tri. La nouveauté : tous les emballages, même en plastique, sont maintenant collectés et valorisés.

Vous triez déjà dans le bac ou sac de tri : bouteilles et flacons, emballages en métal, en papier, en carton et briques alimentaires.

Désormais, dans les Ardennes, on trie tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Les nouvelles consignes de tri dans les Ardennes remplacent donc les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Pour vous aider :

- ✓ C'est un emballage : déposez-le dans le bac ou sac de tri !
- ✓ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Infos :

Service gestion des déchets
Ardenne Métropole
03 24 57 83 20 ou
dechets@ardenne-metropole.fr

[Nouveau]

Barquettes Pots et boîtes Sacs et sachets Films

Un doute ? 0800 29 83 55

Pas besoin de les laver...
il suffit qu'ils soient bien vidés !

VALODEA
Syndicat Méta de Traitement
des Déchets Ardennais

ARDENNE
METROPOLE

ECO
EMBALLAGES

Suivez le guide sur valodea.fr

© Winkler - 2016

TRANSPORTS

MODALITÉS D'OBTENTION DES PASS SCOLAIRES

Les PASS sont destinés aux élèves domiciliés et scolarisés dans une des communes du territoire d'Ardenne Métropole et qui souhaitent utiliser le transport scolaire des réseaux TAC, Sedan Bus et CMS Bus.

PASS scolaire 1^{er} degré (maternelle et école élémentaire) : 20 € pour l'année scolaire. Ce titre octroie 1 aller/retour par jour scolaire entre le domicile et l'établissement scolaire, à condition de respecter les secteurs de scolarisation.

PASS scolaire 2^d degré (collège et lycée) : 80 € pour l'année scolaire (à partir du 3^{ème} enfant d'une même famille scolarisé aussi en 2^d degré, 50 % de réduction soit 40 €/an). Ce titre offre les allers/retours en illimité sur le trajet domicile-établissement scolaire les jours scolaires.

Pour les élèves ayant un abonnement scolaire SNCF (ASR ou AIS) pour la correspondance en bus, en complément de l'abonnement ferroviaire scolaire, PASS 2^d degré : 50 €.

Paiement possible en 1 fois ou en 4 fois.



Formulaires d'inscription à remettre, selon votre commune de résidence, à :

C.T.C.M. - Agence TAC
11 rue Noël à Charleville-Mézières
www.bustac.fr

S.T.D.M. - Agence SEDAN BUS
55 place de la Halle à Sedan
www.sedanbus.fr

Retrouvez les formalités et le règlement des transports scolaires 2016/2017 sur :
www.ardenne-metropole.fr

Infos : 03 24 57 83 37 ou
transports.scolaires@ardenne-metropole.fr



LA MENSUALISATION : LE BON RÉFLEXE



Vous avez la possibilité de régler votre consommation d'eau et d'assainissement par chèque, espèce, mandat postal, carte bancaire (sur www.tipi.budget.gouv.fr, site internet sécurisé) ou prélèvement automatique à réception de votre facture. Pour certaines communes d'Ardenne Métropole (liste ci-dessous) - et prochainement pour l'ensemble du territoire - il est également possible de mettre en place un prélèvement automatique sur dix mois.

Un échéancier basé sur votre consommation de l'année précédente vous sera alors adressé. En fin de cycle, en fonction de votre consommation réelle, le solde vous sera prélevé ou il sera procédé au remboursement du trop perçu par virement sur votre compte.

Cette formule souple présente de nombreux avantages : au plus près de votre consommation, elle s'intègre au mieux à votre budget et évite les oublis.

Infos : Service de l'eau et de l'assainissement
03 24 57 83 10

Communes pour lesquelles le prélèvement automatique sur dix mois peut être mis en place : Aiglemont - Arreux - Charleville-Mézières - Dom le Mesnil - Fleigneux - Floing - Francheval - Gernelle - Gespunsart - Givonne - Glaire - Haudrecy - Houldizy - Issancourt et Rumel - La Chapelle - La Francheville - La Grandville - Lumes - Montcy notre Dame - Neufmanil - Nouvion sur Meuse - Nouzonville - Pouru aux Bois - Prix lès Mézières - Saint Menges - Ville sur Lumes - Villers Cernay - Villers-Semeuse - Vivier au Court - Wadelincourt - Warcq

NOUVELLE SAISON CULTURELLE FAMILIALE

Pour son lancement sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, la précédente saison "Entre Petits et Grands" a déroulé une programmation de spectacles sur 19 communes permettant d'accueillir 1 300 spectateurs et un peu plus de 2 500 élèves.

Pour cette nouvelle édition, Ardenne Métropole accompagnée de ses partenaires (TCM, MJC Calonne, Sivom Vrine-Vivier, Centre Culturel Nouzonville, Pirouettes, Petits Comédiens de Chiffons, Côté Cour...) a peaufiné une programmation de spectacles et d'ateliers aux thèmes variés : théâtre, danse, musique... à découvrir en famille ou dans le cadre scolaire.

Le spectacle d'ouverture, organisé avec le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes à l'occasion du Weekend J-365, vous mènera dans une déambulation poétique faite d'ombres et de papier :

Esquisses (dès 7 ans) Barbara Mélois
jeudi 22 septembre à 18 h 30
au Centre culturel de Nouzonville.

Le second spectacle (compagnie Act2) invitera à un voyage à la lisière d'un monde irréel, merveilleux et poétique :

Miravella (dès 3 ans) - danse
jeudi 13 octobre à 18 h 30
au Pôle culturel de Sedan

Tarifs : Pass abonné 5 € - place abonné 4 € - place non abonné 5 €

Infos et réservations : 03 24 29 01 14 ou
entrepetitsetgrands@ardenne-metropole.fr

Programme complet prochainement sur www.ardenne-metropole.fr



LE PARANORMAL TIENT SALON

Comme nous l'évoquions dans le numéro de juin d'Ardenne Métropole Le Mag, la 1^{ère} édition du Salon des Littératures Maudites organisée par la Société des écrivains ardennais et le réseau des médiathèques communautaires Ardenne Métropole aura lieu les 9, 10 et 11 septembre prochain. Voici le programme des nombreuses animations qui seront proposées durant ces journées autour de thèmes originaux à découvrir.

Programme à la Médiathèque Voyelles

2 Place Jacques Félix - Charleville-Mézières - www.mediatheque-voyelles.fr

vendredi 9/9

18 h vernissage de l'exposition "illustrateurs du fantastique"
19 h 45 conférence inaugurale "La mythologie lovecraftienne" par Philippe Marlin, parrain du salon
18 h > 22 h DJ Helper

samedi 10/9

conférences
10 h G. Béduneau "Mythes d'autrefois, légendaire d'aujourd'hui"
11 h 15 J. Morrison "Les expériences de mort imminente"
14 h J. F. Keller "Le manuscrit Voynich"
16 h 15 G. Messadié "Histoire du diable"
17 h 30 R. D. Nolane "Vampires, loups-garçons et autres créatures de la nuit"

11 h > 18 h lectures, dédicaces, tables-rondes...

De 19 h jusqu'au bout de la nuit : Nuit de l'étrange et du fantastique (diffusion de longs métrages du cinéma fantastique et d'épouvante).

dimanche 11/9

conférences
10 h F. Leloup "Maria Daraismes, la première franc-maçonne"
11 h 15 L. Guillaud "Le thriller ésotérique"
14 h C. Arz "Grigori Efimovitch Raspoutine, le Saint Diable"
15 h 15 J-L Lemaire "Les ovnis dans les Ardennes"
16 h 30 C. de Mortière et R. Dalla Rosa "Démonologie et sorcellerie dans les contes et légendes ardennaises"

samedi et dimanche :

Concerts de hYrtis (scie musicale)
Jeux de rôle... autour de l'univers de H.P. Lovecraft. Animés par les associations "Aux portes de l'imaginaire", "La Cave à jeux" et la Gaming Zone de la Médiathèque Voyelles.
Dedicaces : stands librairies Rimbaud / Plume et Bulle / L'ODS.

Mais aussi... Exposition autour de la science-fiction à la Médiathèque Ronde Couture à Charleville-Mézières.